



Le Cancanier

Journal officiel de la commune de Penthalaz - no 7 - décembre 2008

Editorial - Message de Christian Martinetti, Président de l'USL



Union des Sociétés Locales

C'est grâce à l'initiative de la « Chorale des Campagnes » que l'Union des Sociétés Locales a vu le jour le 17 septembre 1937.

Cinq sociétés ont participé à l'assemblée de fondation : la Chorale des Campagnes, la Société de Jeunesse, le Chœur de Dames, le Club de Football et la Société de Musique. Cette union avait pour but, je cite :

1. D'entretenir entre les sociétés des liens d'amitié.
2. De discuter tous les points qui touchent à l'utilisation de la grande salle.
3. De fixer d'entente avec les sociétés les dates de soirées et manifestations qui seront organisées dans la localité.

L'esprit qui animait alors les fondateurs n'a pas vraiment changé, puisque aujourd'hui encore les buts de l'U.S.L. sont de partager des moments d'amitié et de se prêter main-forte lors de l'organisation de manifestations d'envergure. Certaines sociétés se regroupent également lorsqu'il s'agit de mettre sur pied les traditionnels lotos.

En collaboration avec la Municipalité, nous organisons également une cérémonie de remise des mérites sportifs et culturels. Cette manifestation a lieu en principe chaque année, en fonction des exploits de nos Cancaniers ! A relever que nous venons d'honorer notre jeune Champion Suisse de judo, Mike Chavanne, qui a remporté une formidable 5ème place lors du Championnat du Monde Juniors à Bangkok.

A ce jour l'U.S.L. compte 17 sociétés membres, lesquelles proposent une riche palette d'activités tant sur le plan sportif que culturel. Sur le site de la Commune de Penthalaz (www.penthalaz.ch), vous trouverez le nom de chacune d'entre elles, ainsi que les références des personnes à contacter en cas d'intérêt. Il est évident que c'est avec un immense plaisir que toutes nos sociétés, membres de l'U.S.L. ou non, se réjouissent d'accueillir de nouveaux membres, notamment parmi les nouveaux habitants de notre village.

Christian Martinetti, Président de l'USL

Concours photo - A vous de participer



Vous aussi participez !

Nous recherchons les plus belles photos de notre village. Originales, anciennes ou d'actualité, la meilleure sera mise à l'honneur en première page et un bon vous sera offert. N'envoyez qu'une photo par personne dans un délai d'un mois après la publication du journal.

Pour cette édition, c'est Florence Donzallaz qui remporte le concours et gagne un bon d'une valeur de CHF 50.-

Cette photo a été prise depuis chez elle : Dent d'Oche 4A.



Titres

Communications de la Municipalité

- Communications des municipaux

Pages 2 et 3

Au Conseil communal

- Synthèse du Conseil

Page 3

Informations de la Municipalité

- Fermeture de fin d'année
- Règlements communaux
- "Hé l'eau - compteurs"

Pages 3, 4 et 5

Evénements

- Téléthon 2008
- Résultats des votations
- Concerts de la Vuy
- Mérites sportifs

Page 4

Sociétés locales

- Penthalaz vit : les Aînés

Pages 5 et 8

La vie des Cancaniers

- Jubilaires
- Cultes et Messes
- Penthalaz dans le temps
- Conseil santé

Page 6

Utile

- Agenda
- Le coin des cancans
- Mémento et numéros importants

Page 7

Album photos

- Annexes
- GAAP

Page 8

Impressum et contact

Editeur responsable
La Municipalité de Penthalaz

Impression
Imprimerie Favre et Pittet

Rédacteurs hors comité
Naim Ben Khelifa, Isabelle Gay-Crosier

Adresse :
Le Cancanier
Case postale 67
1305 Penthalaz
lecancanier@penthalaz.ch

Conception et réalisation
Joël Cavat

Comité de rédaction
Joël Cavat, Laurence Fischli,
Jérôme Ischi et Pierre-André Ischi

Correcteurs
Imprimerie Favre et Pittet et Mme
C. Bourgeois

Communications de la Municipalité

Les dicastères



Isabelle Hautier Charrotton, syndique

Administration
générale, finances,
police et service du
feu

Yvan Rochat, municipal

Bâtiments
communaux, forêts,
police des
constructions,
urbanisme et vice-
président de la
Municipalité

Yves Jauner, municipal

Affaires sociales,
affaires culturelles,
affaires scolaires,
protection civiles et
informatique

Isabelle Gay-Crosier, municipale

Personnel communal,
domaines, voirie,
affaires sociales et
services publics

Alfred Mast, municipal

Routes et chemins,
gaz, service des eaux
et des égouts,
éclairage public,
matériel service
extérieur et
signalisation

Yvan Rochat

Lisières de forêts

La Municipalité a fait tailler les lisières de forêts et procédera, pendant l'hiver, à une coupe de bois de manière à contrôler l'emprise de la forêt sur les parcelles agricoles et respecter les limites du cadastre.

Martelage et coupe de bois

La coupe de bois concernera donc les lisières de forêts régions Vieille Venoge et en Riez (le long de la Molombe).

121 arbres ont été marqués en lisière pour un volume de 82,2 m3 et 50 arbres en Riez pour un volume de 77,6 m3. Il s'agit de feuillus uniquement qui seront débités en bois de feu en majorité et vendus lors de la traditionnelle mise de bois, au printemps.

Fanfare La Villageoise

Depuis de nombreuses années, la fanfare La Villageoise dispose de locaux sur le site de Venoge-Parc pour ses répétitions. En raison de travaux de transformations, ces locaux ne sont plus disponibles. La Municipalité met à disposition de la fanfare l'aula du collège du Cheminet.

Installations de chauffage

La Municipalité a chargé la maison Techbat Lugin de procéder à une analyse des installations de chauffage et ventilation du collège du Cheminet. Cette même entreprise analysera les 11 chaudières communales. Il est envisagé d'établir un contrat d'entretien pour ces installations, de manière à veiller au bon fonctionnement de ces dernières.

Isabelle Hautier

Panneaux d'entrée du village

Pour répondre à la question de M. Bachmann, posée lors du Conseil du 15 octobre dernier, eh bien, tout le monde aura pu le constater, et, la presse en a fait écho ! Nous avons dû remettre les panneaux d'entrée du village en mentionnant « Cossonay-Gare ». Mais nous avons quand même pu obtenir que Penthalaz figure en premier et Cossonay-Gare, en-dessous, entre parenthèses. L'avocat que nous avons consulté à ce propos, nous a vivement déconseillé de poursuivre des démarches qui, au final, ne nous auraient pas donné raison et qui auraient coûté cher non seulement en argent mais en bataille juridique.

Giratoire

Le Service des routes va rejeter l'opposition relative au giratoire tel que proposé dans le préavis No 35-2008, approuvé par le Conseil le 16.06.08. Toutefois, l'opposant peut encore recourir au Tribunal de la Cour Civile (anciennement Tribunal Administratif). En ce qui concerne les

expropriations, des conventions seront signées avec les personnes concernées ; en cas de non accord, le Tribunal des Expropriations sera saisi.

Relations avec Cossonay

Tout le monde en parle et ça fait beaucoup jaser dans nos campagnes ! Mais les Municipalités respectives ont décidé de mettre un terme à cette «guéguerre» ; de renouer le dialogue et de collaborer dans un climat plus confiant que celui qui a prédominé jusqu'à aujourd'hui.

Edicule public

Suite à l'installation d'un urinoir à l'édicule public, l'économie d'eau est impressionnante :

- en 2006 la consommation s'élevait à 1500 m3
- en 2007 à 1200 m3
- en 2008 à 55 m3 (y compris l'arrosage des fleurs aux abords du Verger).

La Municipalité étudie l'éventualité de fermer ces WC publics pendant la nuit, pour limiter les déprédations.

Alfred Mast

Fin d'une belle aventure

Cette fois ça-y est : tous les compteurs d'eau potable ont été changés. Deux mois ont été nécessaires à 2 personnes pour changer plus de 500 compteurs, à raison de 14 par jour en moyenne. Fantastique ! La commune s'est ainsi dotée d'un outil remarquable puisque, grâce au système de lecture à distance, les relevés pourront être faits en moins d'une demi-journée. Pour toutes les communes intéressées par cette modernisation, la Maison GWF, qui nous a fourni ces compteurs, cite Penthalaz en exemple. MERCI à tous les propriétaires qui ont joué le jeu et qui étaient présents lors du passage des monteurs. En effet, sur l'ensemble du village, seuls 3 rendez-vous ont été "oubliés". Donc, succès total. Précisions pour la facturation : les anciens compteurs ont été relevés le jour du changement et les m3 indiqués ont servis à établir votre facture 2008. Notre chef des Services extérieurs a effectué un relevé des nouveaux compteurs le 24 novembre et c'est dès cette date que les m3 consommés entrent en compte pour la facturation 2009. Entre le jour du changement de votre compteur et le 24 novembre, l'eau consommée n'a donc pas été comptabilisée.

Assistant de police

Monsieur Thierry PAREL, assistant de police, a suivi avec succès le cours obligatoire mis sur pied par la Gendarmerie cantonale. Dès maintenant, il peut sévir dans la commune pour tout ce qui est stationnement, circulation interdite sur les chemins vicinaux ainsi que relever toutes les infractions à notre nouveau Règlement de police. Il pourra porter l'uniforme et ainsi faire de la prévention aux abords des écoles notamment. ATTENTION ! Ses rapports seront traités par la Municipalité, qui n'a pas du tout l'intention de faire "sauter" quelque contravention que ce soit ! Qu'on se le dise ...



La nouvelle Municipalité - Photo Jean-Daniel Bonny

ASiCoPe / Ecole

Le règlement du Conseil d'établissement a été accepté par la DGEO. Ce Conseil d'établissement est composé de 20 membres, représentés à parts égales par 4 groupes. Font partie de ces groupes : des représentants des Autorités intercommunales, des parents d'élèves, des représentants des milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement et des représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires.

Bibliothèques scolaires

La nouvelle loi sur la subvention exige une nouvelle forme de convention liant l'Etat et les communes. Ladite convention impose principalement des objectifs aux niveaux du personnel, des locaux, etc. Les 3 communes Penthaz-Penthalaz-Daillens ont décidé de maintenir une Bibliothèque publique et de ne pas adhérer à la convention de l'Etat. Un projet est en cours afin de proposer des ouvertures pour la partie scolaire. Ce dernier sera proposé à l'établissement scolaire primaire.

Cantine réfectoire scolaire

Lors de la réunion des 3 Communes, il a été décidé que les trois communes s'associaient pour l'étude de la possibilité d'accueillir des élèves scolarisés dans le cycle primaire pour le repas de midi. A cet effet, un sondage a été envoyé aux parents par l'intermédiaire de l'école primaire.

LAJE

Le dossier de reconnaissance du réseau de Cossonay nommé AJERCO a été reconnu par la FAJE. L'entrée en vigueur officielle est le 1er janvier 2009. Des conventions inter-réseau sont en cours d'élaboration. Le réseau AJERCO (Réseau d'accueil de jour des enfants de la région de Cossonay) sera géré par le CSR Orbe-La Vallée. Les parents concernés par la garde de leur(s) enfant(s) sont déjà informés des changements prévus. Le réseau est composé de 3 garderies et 44 mamans de jour AMF (Accueillante en milieu familial).

Social

Les statuts de l'ARAS ont enfin été validés par les 60 Communes membres de l'ARAS. Lors du dernier conseil intercommunal lesdits statuts ont été modifiés selon la demande de chaque Commune au niveau de la durée de retrait d'une Commune membre. Les statuts ont également été modifiés pour l'adjonction des buts optionnels au sens de la LC pour l'application et la gestion de réseau LAJE à savoir le réseau AJERCO et AJOVAL.

Jubilare :

Voir rubrique jubilaire page 6 du Cancanier



Au conseil communal

En bref

Conseil Communal du 8 décembre 2008**Assermentations - Renouvellement du bureau du Conseil**

Le vice-président, M. Alain Pellet, procède à l'assermentation de Mme Isabelle GAY-CROSIER, nouvelle Municipale.

Le second vice-président, M. Daniel Traini, prend place au pupitre afin de procéder à l'élection du nouveau Président du Conseil. M. Alain PELLET (groupe Socialiste & Sympathisants) est élu par 43 voix sur 46. (bulletins blancs : 3). M. Pellet procède ensuite au renouvellement du bureau, soit l'élection des vice-présidents et des scrutateurs. Sont élus :

- 1er vice-président : M. Daniel TRAINI (groupe GIP) obtient 43 voix sur 46. (blancs : 3)
- 2ème vice-président : M. Olivier FROSSARD (groupe Radical-Libéral) obtient 41 voix sur 46. (blancs : 2, nuls : 3)
- Scrutateurs (Rad-Lib) : M. Gérald Santschy et Mme Céline Guex, suppléante.

En remplacement de Mme Isabelle Gay-Crosier, nouvelle Municipale donc démissionnaire du Conseil, M. Christoph Lötscher est assermenté et rejoint ainsi les rangs du Conseil communal au sein du groupe Radical-Libéral.

Pour le groupe GIP, M. Claude Brocard sera assermenté lors de la prochaine séance du Conseil, en remplacement de M. Naïm Ben Khelifa qui a quitté la commune.

Le Conseil accepte le préavis municipal relatif au budget 2009

La facture sociale devenant de plus en plus importante, le budget 2009 présente un excédent de charges de Fr. 553'400.-- (12,75 mio de charges pour 12,2 mio de recettes).

Le préavis est accepté : (oui : 46, abstention : 1)

Divers

Comme le veut la coutume, les membres du Conseil communal offrent leur jeton de présence de la dernière séance de l'année à une œuvre ou institution.

Cette année c'est la garderie « La Chrysalide » à Penthalaz qui en bénéficiera !

Prochain Conseil communal : Lundi 26 janvier 2009

Pour rappel : les séances sont ouvertes au public.

46 conseillers sont présents

Adoption du PV de la séance du 15 septembre 2008 à l'unanimité

A l'ordre du jour :

- Assermentation d'une nouvelle Municipale
- Election du nouveau Président du Conseil
- Renouvellement du bureau du Conseil
- Assermentation d'un nouveau membre du Conseil
- 1 Préavis

Assermentations, renouvellement du bureau du Conseil**Le Conseil accepte le préavis municipal relatif au budget 2009**

(46 oui ; 1 abstention)

Les membres du Conseil communal offriront leur dernier jeton de présence à "La Chrysalide"

Synthèse de Mme Laurence Fischli

Information de la Muni - Fermeture de fin d'année

Les services communaux seront fermés **du mercredi 24 décembre 2008 à 12h00 au lundi 5 janvier 2009 à 7h30.**

Le bureau de l'Office de la population sera fermé **dès le vendredi 19 décembre 2008 à 12h00.**

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi que tous nos meilleures vœux de bonheur et de santé.

La Municipalité - Le personnel communal

Événements & Informations de la Municipalité

Téléthon 2008

Action de solidarité

Le 21ème Téléthon a eu lieu dans notre commune le samedi 6 décembre. Des fonds ont été récoltés à plusieurs endroits. Devant la COOP, la Cool'hisse, les sapeurs-pompiers du SDIS Venoge, aidés par des JSP (Jeunes Sapeurs- Pompiers) vendaient peluches, gâteaux, cakes, pain, soupes et vin chaud. Tandis que le même stand était en service à la place centrale, des barrages filtrants étaient disposés à la gare et au giratoire de la poste par nos vaillants pompiers pour vendre des peluches aux automobilistes et piétons. Malgré une météo capricieuse, la bonne ambiance a régné tout au long de cette journée et a permis de récolter CHF 8'010.-.

Jenny, le pingouin en peluche de cette année, n'a pas eu froid et a été très prisé par les donateurs. Rendez-vous l'année prochaine et... merci pour vos dons!

Jérôme Ischi

Résultats des dernières votations

Résultats des votations fédérales et cantonales dans notre commune

Fédéral:

Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine : NON
Pour un âge de l'AVS flexible : NON
Droit de recours des organisations : OUI
Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse : NON
Modification de la loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes : OUI

Cantonal:

Modification de l'article 131 de la Constitution du Canton de Vaud : OUI
Crédit d'investissement de CHF 390'000.- Musée des Beaux-Arts : NON
Fumée passive et santé Initiative : OUI
Contre-projet : OUI
Initiative ou Contre-projet ? CONTRE-PROJET

Pour plus d'informations : www.vd.ch ou piliers publics
Jérôme Ischi

Mérites sportifs

Nom : Chavanne
Prénom : Mike
Lieu : Penthalaz
Date de naissance : 23 juin 1990
Discipline : Judo
Grade : ceinture noire, 2e dan
Fédération sportive : Fédération Suisse de Judo et Ju-Jitsu.

Le 19 novembre, s'est déroulé à Penthalaz à la salle du verger, une remise de prix pour notre judoka local. Cette cérémonie a été organisée par l'USL avec l'appui de la Municipalité. Toutes les officialités de la commune étaient

réunies. Cette soirée a été ouverte par notre fanfare "La Villageoise"; ensuite Christian Martinetti, président de l'USL a introduit la soirée avec un discours relevant les différentes qualités de Mike Chavanne, et en le citant comme exemple pour notre jeunesse. La pratique d'un sport demande courage, persévérance, ainsi que volonté. Ensuite, un petit film retraçant le parcours de Mike lors du championnat du monde de Bangkok 2008 où il s'est classé 5e mais quelques semaines après il remportait le championnat suisse, titre qu'il remettait en jeux. C'est la première fois qu'un junior suisse arrive si loin dans une compétition internationale. Après ce petit film, notre syndique a remis une enveloppe à Mike afin de l'aider dans la suite de sa carrière sportive. En clôture de cette manifestation, une collation a été servie aux quelques cinquante personnes présentes. Cette agape était servie par les Paysannes vaudoises.

Nous souhaitons une bonne suite de carrière à Mike et en espérant qu'il pourra atteindre son objectif d'aller aux jeux olympiques 2012 de Londres. Bonne chance pour la suite et continue à porter les couleurs de Penthalaz hors de ses contrées.

Pierre-André Blaser, président

Information de la Muni

Le Règlement communal sur la distribution de l'eau et le Règlement communal de police ont été approuvés par le Conseil d'Etat et sont en vigueur au sein de la Commune.

A ce propos, vous pouvez consulter ces derniers sur notre site internet ou si vous souhaitez les obtenir sur format papier, nous vous laissons le soin de vous adresser à notre secrétariat.

La Municipalité

Concerts de la Vuy

LE PIANO STEINWAY DU FOYER PAROISSIAL FAIT PEAU NEUVE

Acheté en 1970 par la paroisse de Penthalaz pour l'inauguration de son Foyer paroissial, cet instrument a inspiré l'idée, à une poignée d'amoureux de la musique, de créer à Penthalaz une série annuelle de 5 concerts de musique de chambre. Il y a maintenant 38 ans que les « Concerts de la Vuy », grâce à la fidélité de ses abonnés et auditeurs et au soutien engagé des autorités communales, portent loin à la ronde le nom de Penthalaz dans le monde musical.

Le Steinway du Foyer paroissial atteint en 2008 l'âge vénérable de 100 ans. Il fallait fêter dignement ce Jubilé. Les Concerts de la Vuy ont donc bâti tout le programme de la saison

2008/2009 autour du piano, le mettant à contribution pour les 5 concerts, dans des formations chaque fois différentes. Ausculté par Christian FAVRE (qui le jouera deux fois cette saison) et par le facteur de piano de la maison PORTIER GAUDIN de Cossonay, l'instrument a été reconnu en relativement bonne santé mais... fatigué. Sur le conseil de ces spécialistes, décision a été prise par le comité de l'Association des Concerts de la Vuy, d'entreprendre les travaux nécessaires, au niveau de l'intonation et de la mécanique, pour redonner un peu de jeunesse à ce centenaire. Ces travaux ont été confiés à la maison PORTIER GAUDIN. Investissement financier important assumé par l'Association, soutenue par une aide financière ad hoc de la Municipalité de Penthalaz. Qu'elle en soit vivement remerciée!

Les « Concerts de la Vuy » sont heureux de pouvoir ainsi apporter une amélioration non négligeable à la qualité des manifestations qu'ils organisent et vous invitent à venir écouter cet instrument qui a retrouvé incontestablement une jeunesse grâce au travail remarquable du facteur de piano.

Sociétés locales & Informations de la Municipalité

Penthalaz vit

ça bouge chez les Aînés



Que se passe-t-il du côté des Aînés de la commune ?

Voilà environ 20 ans que les personnes retraitées de la commune, auxquelles se joignent celles de Daillens et Penthaz, se retrouvent 1x par mois au foyer paroissial, sous l'égide de la paroisse et avec un « staf » de 5-6 dames bénévoles, pour passer un moment convivial de 14 à 16h30 environ.

Monsieur le pasteur ou curé ouvre la séance avec un petit mot de circonstance, puis nous assistons à l'animation qui se présente, par exemple, la projection d'un film, d'une conférence, d'une animation musicale, etc... La fête de Noël et le concert traditionnel du mois de mars regroupent un nombre un peu plus important de participants qui sont ravis de papoter autour de la non moins traditionnelle tasse de thé accompagnée de nombreux

gâteaux et biscuits fabriqués par ces dames.

Le programme d'animation commence toujours par la course d'une journée en septembre et se termine par le concert de la fanfare des Amis du Gros-de-Vaud à Daillens. Pour cette saison, nous serons 2 fois à la Grande salle de Daillens et une fois à Penthaz pour y déguster la soupe et faire un loto, histoire de ne pas perdre le contact avec nos amis d'à côté. Ces après-midi sont ouverts à toutes et à tous, quelle que soit sa confession, et un service de transport est organisé ; il suffit d'un simple coup de fil à la responsable 079 469 01 31. Alors, n'hésitez plus, rejoignez-nous pour la prochaine animation et son groupe de danses folkloriques d'Epalinges ou pour la fête de Noël qui aura lieu cette année à Daillens avec les élèves des écoles à la Grande Salle. Nous vous attendons nombreux, et ne vous gênez surtout pas de venir avec nous partager ce sympathique moment de convivialité ; vous trouverez certainement des amis et connaissances avec qui papoter et vous changer les idées.

Nous sommes toujours à la recherche de quelques messieurs pour venir nous aider à préparer la salle vers 13h00, déplier les tables et poser les chaises, annoncez-vous soit à M. Mayor ou à Mme Hofer, et de dames pour servir le thé, cela nous permettrait de faire une « rotation » afin que les mêmes personnes ne soient pas toujours de service. Merci d'avance.

Et savez-vous qu'il existe un groupe de gymnastique ???

C'est dans la même salle du Foyer que tous les lundis à 13h45, une vingtaine de dames et messieurs se retrouvent pour se maintenir en forme sous la direction de Mme Burnat. Une mise en train, des exercices adaptés à nos articulations un peu défaillantes, le travail avec des engins à main (bâtons-cerceaux-bi-balles-etc.), quelques pas de « danse » sous forme de suite de mouvements, de petits jeux de mémoire, chacun et chacune fait ce qu'il peut et comme il le peut selon « ses douleurs » ; et c'est cela qui est super, se retrouver pour se maintenir en forme, mais tout en faisant les exercices selon ses capacités. Cette heure de détente est ouverte à toutes et à tous, si vous êtes seul(e) et avez envie de faire un peu de mouvements, venez nous rejoindre, vous trouverez une équipe super sympa, passerez un excellent moment à vous faire du bien et y retrouverez de bonnes copines. Alors à bientôt... Si vous hésitez, un petit coup de fil à Mme Burnat et nous viendrons très volontiers vous chercher pour un premier contact. Sachez que ces heures de détente sont ouvertes également aux messieurs.



L.Hofer

Information de la Municipalité : Opération "Hé l'eau - compteurs"

MERCI A TOUS !

L'opération du changement de la totalité des 500 compteurs d'eau potable a été un succès !

Durant 44 jours (entre le 23 septembre et le 21 novembre), 2 monteurs ont changé 11 compteurs par jour, et il n'y a eu qu'une vingtaine de petits problèmes, dont l'essentiel pour le remplacement de vannes d'arrêt. Cela a été également un gros travail d'organisation administrative, de manière à ce que les changements puissent se dérouler dans un certain ordre et à une très bonne cadence.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont œuvré dans ce challenge, avec un état d'esprit participatif, et tout

spécialement les propriétaires d'immeuble, qui ont pris les dispositions nécessaires pour être présents, et de plus, si besoin, ont fait suivre l'information à leurs locataires. Imaginez, il n'y a eu que trois oublis de rendez-vous.

Pour couronner le tout, Monsieur Duperrex a effectué la tournée de relevés de compteurs le 24 novembre, avec un taux de réussite de ... 100 %.

Il ne reste maintenant plus qu'à contrôler régulièrement votre consommation, par le biais de l'index de votre compteur, ceci afin d'éviter toute surprise, avec le nouveau prix de l'eau, entré officiellement en vigueur le 7 novembre 2008.

Une image se trouve en page 8 

La Municipalité

La vie des Cancaniers



Cultes

A l'église (10h)

- le 18 janvier
- le 15 février
- le 22 mars (élections du Conseil paroissial)

et le Noël en famille mercredi 17 décembre à 19h30

Au Foyer (10h)

- le 4 janvier
- le 1er février avec cène
- le 29 mars (familles)

les autres dimanches, le culte a lieu à Penthaz ou Daillens

Messes

Au temple protestant :

- le 2e samedi du mois à 18h00

Jubilaires

Centenaire

Marguerite Klingele
le 4 novembre 2008

90 ans

Emma Burnat
le 3 octobre 2008

50 ans de mariage

Lydie et Guy Messeiller
le 26 septembre 2008

Monique et Michel
Champendal
le 29 septembre 2008

Monika et Otto Baeriswyl
le 11 octobre 2008

Doris et Roger Chollet
le 25 octobre 2008

Penthalaz dans le temps

Armoiries de Penthalaz

Parti d'azur et d'or, à la bande ondulée d'argent brochante, accompagnée de deux roues de moulin de l'un en l'autre.

En 1926, le conseil communal de Penthalaz adopta ces armoiries évoquant les sources de la prospérité locale : sur un champ aux couleurs traditionnelles du village, une bande ondulée symbolise la Venoge et les roues rappellent les vieux moulins.

Essentiellement agricole, le territoire de notre commune recelait deux moulins très anciens établis sur la Venoge. En amont celui de l'Islettaz et en aval le Grand-Moulin. Il y eut même entre les deux le port et les halles du canal d'Entreroches. Ces deux moulins et l'utilisation de la force hydraulique sont à l'origine du grand développement de notre village, qui s'accrut encore à l'arrivée du chemin de fer en 1855.

Référence :

Les communes vaudoises et leurs armoiries, tome 2, éd. Ketty & Alexandre, 1994

Le moulin de L'Islettaz devint successivement une fabrique de conserves, une condenserie, puis une fabrique de câbles et l'actuel Venoge Parc SA. Le grand moulin poursuivit son activité et devint les Grand Moulins de Cossonay, actuellement Provimi Kliba SA.

Naïm Ben Khelifa

Conseil Santé par Isabelle Gay-Crosier, pharmacienne

Comment bien profiter du soleil en hiver !

Le soleil sur la neige ? C'est formidable. Mais il faut savoir que :

- Le rayonnement solaire existe même dans le brouillard ou par temps couvert. Sur la neige, le rayonnement est à la fois direct et indirect : 80% du rayonnement est réverbéré par la neige.
- En altitude, l'intensité du rayonnement solaire augmente au fur et à mesure que la densité de l'air diminue : la quantité d'UV qui nous atteignent augmente de 3 à 5 % tous les 300 m.
- Par temps ensoleillé, le temps est souvent sec ce qui favorise la pénétration des UV dans l'atmosphère.
- Le froid retarde la sensation de « coup de soleil » et les brûlures peuvent être importantes.

Mais là aussi de bonnes protections s'imposent ! Il faut se protéger avec une bonne crème solaire, contenant des filtres solaires élevés contre :

- les rayons UVB qui provoquent les rougeurs et les coups de soleil
- les rayons UVA qui accélèrent le vieillissement et augmentent le risque de cancer de la peau.

Il est important d'appliquer la protection solaire une heure avant l'exposition et de penser à en remettre environ toutes les deux heures. Penser à un stick pour les lèvres écran total qui protégera également du dessèchement dû au froid. Ne pas oublier bonnet ou casquette pour protéger la tête, la nuque et les oreilles très sensibles. En fin de journée, hydrater la peau avec une crème adéquate.

Le port de bonnes lunettes de soleil (indice 3 pour la moyenne montagne et 4 pour la haute montagne) est indispensable, avec protections latérales si on va en altitude. Exposer ses yeux régulièrement au rayonnement solaire accélère le vieillissement du cristallin, ce qui provoque l'apparition de cataractes prématurées. Une exposition courte mais intense au soleil (p.ex. lors d'une journée de ski sans lunettes adaptées) peut provoquer l'ophtalmie des neiges, qui consiste en une brûlure de la cornée (couche protectrice de l'œil) : des douleurs intenses et une intolérance à la lumière apparaissent dans les 4 à 6 heures suivant l'exposition au soleil.

Cas particuliers :

- utiliser absolument un écran total pour les peaux acnéiques,
- être encore plus vigilant lorsque l'on est sous traitement avec un médicament photosensibilisant, donc qui augmente la sensibilité de la peau au soleil ; il s'agit en particulier des anti-inflammatoires, de certains antibiotiques, de traitements contre l'acné, de certaines plantes (par ex. le millepertuis), certains diurétiques.
- ATTENTION aux enfants qui sont encore plus sensibles aux effets néfastes du soleil.

Bon hiver ensoleillé !

Agenda

**du 22 décembre 2008 au
2 janvier 2009**

Vacances scolaires

31 décembre 2008

Nouvel-an
Verger, 18h00
Société Jeunesse

18 janvier 2009 à 17h00

Charlotte Müller Perrier -
soprano
Valérie Bonnard - mezzo-
soprano
Anthony Di Giandomasso -
piano
Concerts de la Vuy

26 janvier 2009

Conseil communal
Verger, 20h15
Ouvert au public !

31 janvier 2009

Loto
Verger, 19h00
USL

1er février 2009

Loto
Verger, 13h00
USL

8 février 2009 à 17h00

Curzio Petraglio - clarinette
Philippe Schiltknecht -
violoncelle
Yukiko Tanaka - piano
Les Concerts de la Vuy

Coin des cancans

Il paraît que...

Ah ! dis donc.... Y' paraît que Penthaz n'a pas été «gouverné» par une femme bien longtemps !

Ben oui, faut dire qu'il y avait une place qui se libérait au sein de la Municipalité et qu'il n'y avait pas grand monde qui se bousculait au portillon ! Heureusement, la Présidente du Conseil s'est dévouée... Du coup, Penthaz est à nouveau gouverné par un homme !

Ah ! dis donc.... Y' paraît que les panneaux d'entrée du village ont à nouveau changé !

Ben oui, avec tout ce remue-ménage y'a de quoi se perdre ! Maintenant que c'est Penthaz (Cossonay-Gare) tout le monde trouve son chemin !

Ah ! dis donc.... Y' paraît qu'à Penthaz il y a un champion de judo ?

Ben oui la presse n'en a pas fait un large écho et c'est bien dommage, elle préfère écrire toutes les bêtises que font certains jeunes ou les cancans des stars. Mais un exploit tel que celui que Mike Chavanne a réalisé : que pouic ! Quand même, 5ème au championnat du monde de judo des juniors, mais oui, du monde ! Les journalistes auraient quand même pu faire mieux !

Ah ! dis donc..... Y paraît qu'à Penthaz on a une centenaire ?

Ben oui, le 4 novembre 2008, une délégation communale, la Présidente du Conseil accompagnée de la Syndique et du Municipal en charge se sont rendus à l'EMS de la Venoge pour féliciter Mme Klingele. Après les allocutions de Madame Rumley, directrice et M. Piot, Préfet du district du Gros de Vaud, M. Mayor pasteur, a lancé la chansonnette pour les 100 ans de Mme Klingele.

Ah ! dis donc Y paraît qu'il y a un nouveau réseau d'accueil pour les enfants.

Ben oui un groupe de travail formé par le comité de l'ARC a élaboré un réseau d'accueil de jour pour les enfants de la région. Ce réseau a été nommé AJERCO (Accueil de Jour des Enfants de la Région de COssonay). L'AJERCO c'est la possibilité pour les parents dont la Commune de résidence est rattachée au réseau d'accueil de pouvoir bénéficier d'une solution de garde sise dans le périmètre du réseau. Toutes les structures de même type pratiquent le même tarif. La gestion du réseau est centralisée : un seul point de contact pour vous renseigner. Trois garderies sont à disposition ainsi que 44 AMF (mamans de jour).

Un seul numéro le 024 557 77 11 CSR Cossonay-Orbe-La Vallée.

Une image se
trouve en page 8

La Municipalité

Téléphones et horaires d'ouverture de l'administration communale

Secrétariat municipal et bourse communale :

Ouverture des guichets :
- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Lundi après-midi de 13h30 à 17h00
- Mardi, mercredi, jeudi, vendredi après-midi les bureaux sont fermés à la population sauf sur rendez-vous.

Permanence téléphonique :

- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Tous les après-midi de 14h00 à 16h00

Secrétariat municipal

Tél. 021/863.20.50

Bourse communale

Tél. 021/863.20.51

Contrôle des habitants :

Ouverture des guichets :
- Tous les matins de 07h30 à 11h30
- Lundi après-midi de 13h30 à 17h00
- Mercredi après-midi de 16h00 à 19h00
- Mardi, jeudi, vendredi après-midi les bureaux sont fermés à la population.

Permanence téléphonique :

- Durant les heures d'ouverture des guichets

Contrôle des habitants

Tél. 021/863.20.52

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

- Mardi et jeudi de 15h30 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Centrale téléphonique des médecins et médecins-dentistes de garde
0848.133.133

Pharmacie de garde
Renseignement sur le répondeur de votre pharmacie, pharmacieplus de la Venoge, Penthaz
021/861.15.86

Vétérinaire de garde
Renseignement sur le répondeur de votre vétérinaire, Dr. Chamot Perez Françoise, Penthaz
021/861.33.19

Numéro d'urgence

117 - Police
118 - Sapeurs-pompiers
144 - Ambulances
145 - Intoxications
1414 - REGA

Album photos & Sociétés locales

Annexes photo aux articles

Opération "Hé l'eau - compteurs" en page 5



L'équipe de l'opération "Hé l'eau compteurs"

Coin des cancons en page 7



Réseau de l'Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay (AJERCO)

GAAP

PRÉSENTATION DU GROUPE DES ARTISANS AMATEURS DE PENTHALAZ (GAAP)

Il était une fois trois Canconiers qui, réalisant qu'un nombre insoupçonnable de personnes exerçaient une activité de loisir dans l'ombre de leur demeure, ont décidé de lancer un appel à tous les passionnés de quelque hobby que ce soit, habitant Penthalaz. Cette exhortation devait éveiller l'intérêt de onze autres Canconiers, tous pratiquant avec plus ou moins de talent des activités telles que: peinture, broderie, céramique, poterie, reliure, confection de bijoux et sculpture sur bois.

Toutes ces personnes devaient se réunir le 02 septembre 2002, pour fonder le Groupe des Artisans Amateurs de Penthalaz (GAAP). Dès lors, une nouvelle association culturelle était née dans notre cité, emmenée par un comité composé des 3 initiateurs, le GAAP a, dans la foulée, élaboré des statuts fixant notamment les buts, l'organisation et les

conditions d'admission des candidats.

Encourager le développement des activités de loisir dans le domaine de l'art et de l'artisanat, tel est le but principal du groupe qui n'accepte en son sein que les personnes habitant ou ayant habité Penthalaz. Cette dernière disposition qui peut paraître restrictive, voire discriminatoire, se justifie par le fait que le GAAP ne dispose que d'une trentaine de places d'exposition dans la salle du Verger et que chaque membre doit pouvoir disposer d'une place.

Le premier marché artisanal a eu lieu le 16 novembre 2002, précisément dans la salle communale du Verger. Les 14 membres du tout récent Groupe des Artisans Amateurs étaient

présents, de même que plusieurs exposants invités, donc venus d'ailleurs sur invitation.

A l'issue de cette journée, un bilan réjouissant était établi et la satisfaction se lisait sur les visages des exposants qui avaient enfin eu l'occasion de dévoiler au grand public les fruits de leur passion, de leur art créatif.

Le succès de ce premier marché devenait dès lors pour le comité du GAAP un encouragement à poursuivre sur la voie tracée dès le début, en projetant derechef une nouvelle édition pour l'année suivante.

Aujourd'hui, soit 7 marchés plus tard, le GAAP a toujours le vent en poupe. Il a renforcé sa cohésion et en arrêtant la date de son marché artisanal au début du mois de décembre, il s'inscrit au nombre des traditions qui animent notre commune. Il est tout de même important de relever que le succès des marchés artisanaux du GAAP est dû à ses membres, bien sûr, ainsi qu'à ses bénévoles, mais également à la section des Paysannes Vaudoises de Cossonay.

Ces dames, régulièrement présentes avec des produits de qualité, apportent ainsi un précieux plus à la réussite de cette manifestation. Enfin, autre élément favorable, la mise à disposition du Centre Communal du Verger gratuitement par la commune de Penthalaz.

Pour clore cette présentation du GAAP, reconnaissons que rien ne pourrait être réalisé sans la présence invariable d'un fidèle public qui, par son état d'esprit pacifique et chaleureux, crée cette convivialité qui caractérise nos marchés artisanaux.

G. Badoux, président du GAAP



L'effectif du GAAP est actuellement de 31 membres. 3 seulement sont de sexe masculin. Alors les gars, on se bouge !
Pour tout renseignement :
Président : Georges Badoux, tél. 021 861 18 44
Secrétaire : Rose-Marie Turin, tél. 021 861 07 15
Caissière : Marianne Guerry, tél. 021 861 09 25